

## L'engagement de la MCF à Piéla / Burkina Faso

La Mindful Change Foundation (MCF) soutient le travail de l'organisation Yenfaabima ([www.yenfaabima.de](http://www.yenfaabima.de)) au Burkina Faso, qui gère un centre de traitement pour les malades mentaux. Les employés visitent aussi les malades des villages et des camps de prière des environs. Par des conférences et aussi avec la projection du film "La maladie du démon", les employés informent également la population sur les maladies mentales.

Le MCF paie la moitié du salaire de l'infirmier psychiatrique Timothée Tindano et soutient Yenfabimaa avec l'achat de médicaments psychotropes. Chaque mois, nous recevons un rapport dans lequel le travail de Yenfaabima est décrit en détail. Nous avons rencontré le fondateur de ce projet, le pasteur Guitanga, et le chef-infirmier lors de la projection du film "la Maladie du Démon", qui a été filmé au Burkina Faso et qui a été présenté l'année dernière dans plusieurs villes de l'Allemagne.

### Voici quelques extraits des rapports :

**Avril 2019** : La deuxième situation est de convaincre les parents d'un malade (NY). En effet, il y'a environ un an N.Y. est amené au centre de Yenfaabima en compagnie de sa mère et de ses deux oncles. Au retour des soins de NY en cours de route un accident s'est produit avec l'engin sur lequel sa mère avait été remorquée. Sa mère a eu une fracture des deux jambes. Alors les parents ont interprété mal l'accident. Selon eux ce sont les génies de leur enfant malade qui s'opposent au traitement de l'enfant et encore ce sont les conséquences de l'avoir amené à Yenfaabima. Depuis lors personne de sa famille ne veut amener l'enfant par peur d'être punie comme la mère. Cette sortie de visite visait à sensibilisation la famille de NY afin qu'il soit soutenu et accompagné pour ses postcures au centre de Yenfaabima.



**Mai 2019** : Exemple d'une femme enceinte du nom de S.M. vivant à D. dans la commune rurale de B. reçu la visite d'un agent de santé de Yenfaabima le 26 mai. Trois mois auparavant elle a été admise au centre d'accueil de Yenfaabima pour des problèmes mentaux associés à une grossesse du deuxième trimestre. Selon l'histoire de sa maladie, elle aurait fait sa première crise en Côte d'Ivoire au mois de septembre 2018 pendant qu'elle vivait avec son mari dans les champs de plantations. Devant toutes tentatives échouées de sa prise en charge, elle est ramenée au Burkina Faso par son mari et conduite d'abord au service de psychiatrie du centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo (CHUYO) où un traitement de nature inconnu aurait été entrepris. Elle a rompu le contact avec le service de psychiatrie du CHUYO un mois plus tard car selon ses parents la cause de sa maladie mentale est liée aux génies des forêts (plantations) de la Côte d'Ivoire d'où son internement chez un tradipraticien à N. une petite ville située dans la région du plateau central. Elle aurait séjourné là-bas quelques jours et sans résultats escomptés ses parents l'ont ramené dans leur village pour la poursuite de son traitement à base de décoctions et de fumigations. C'est ainsi que le beau-père de la malade a appris l'existence et les traitements qui se mènent à Yenfaabima et a décidé de l'y conduire. Un diagnostic de schizophrénie paranoïde a été posé. Elle a eu un traitement médicamenteux à base de neuroleptique à action prolongée deux fois avec un relai d'un neuroleptique sédatif et anti-productif associés à un anxiolytique. En plus de ces traitements elle a été suivie à la maternité de B. pour le suivi de sa grossesse. Par la grâce de Dieu elle a accouché d'une petite fille bien portante ainsi qu'elle. L'objet de cette visite c'est d'encourager sa famille et de la sensibiliser pour la poursuite des prises par voie orale des médicaments prescrits.

**Aout 2019** : Mr T. B. est pasteur précédemment en exercice au village de N. Ce dernier aurait fait sa première crise en Septembre 2018 de type comorbidité faite de trouble schizo-affectif type manie associée à une épilepsie grand mal. Ce tableau mixte l'aurait conduit à commettre un acte antisocial tel le viol dont la victime n'est autre qu'une fidèle de son église. Cet acte l'a valu sa suspension de quelques années dans le ministère pastoral et son exil avec toute sa famille dans le village de Botou à 50km de Piéla. Après quelques tentatives échouées dans un centre de prière et la prise de décoctions, il est conduit au centre de Yenfaabima le 21 mars 2019 où un traitement à base de neuroleptiques sédatifs et anti-productifs, d'un thymorégulateur et d'un antiépileptique a été institué. Par la suite une bonne évolution clinique a été constatée. L'objet de cette visite a été d'écouter sa femme et ses enfants qui étaient désespérés et leur apporté des encouragements allant dans le sens d'accepter la situation du malade et d'être à ses côtés pour l'accompagner dans la poursuite de ses visites au centre d'accueil de Yenfaabima. Cette visite a eu lieu le 09 août 2019 et conduite par l'agent de santé et le président fondateur. Au sortir de cette visite nous avons noté une grande joie de sa femme, de son premier fils et son cousin qui disent prêts à défier les stigmatisations sociales pour apporter tout leur soutien total au malade qui pendant notre passage était bien stabilisé et aucune crise épileptique n'est manifestée durant une période d'intervalle de quatre mois

**Octobre 2019** : Mme L.D est reçue pour sa première fois en consultation à Yenfaabima il y'a 48 jours. Elle a été diagnostiquée d'une Manie avec symptômes psychotiques chez qui un traitement adapté a été institué. En son temps nous avons proposé une mise en observance de 48 heures mais elle a fugué le même jour pour se réfugier chez elle tard dans la nuit (2h du matin environ) à l'insu de sa seule fille disponible pour l'assister et mariée à Ouagadougou et enceinte de 8 mois. Alors l'équipe s'est déplacée chez elle à domicile le lendemain matin

où elle vit pratiquement avec de petits écoliers. La tentative en vain qu'elle retourne à Yenfaabima a été vaine. Alors nous avons décidé de la laisser chez elle mais à conditions qu'elle accepte que l'agent de santé vienne les matins et soirs pour l'administration de ses médicaments et chose qu'elle a accepté. Depuis une bonne semaine c'est ce qui s'est passé et après elle a accepté d'elle-même prendre ses médicaments.



**Novembre 19 :** Mr H.A. est un artiste chanteur vivant à T. et aurait eu plusieurs épisodes de troubles mentaux et traité maintes fois sans succès à l'indigénat et par la prière pendant plus de cinq ans. Il a été reçu par Yenfaabima pour la première fois pour schizophrénie paranoïde le 26 mai 2019 sous contentions des deux mains à l'aide d'une corde traditionnelle. C'est un patient qui a été vite stabilisé après deux traitements au sein de sa famille. L'objet de la visite était de l'encourager à chanter et surtout poursuivre son œuvre artistique chose que les parents ne voulaient pas car selon eux c'est en chantant que d'éventuels génies peuvent le posséder.

Dans le volet sensibilisation il y'a eu des thèmes qui ont été abordés au cours des revisites des malades au centre d'accueil de Yenfaabima. Ces thèmes ont porté sur la réinsertion socio-professionnelle des malades.

**Décembre 2019 :** Mr L.D. un malade mental errant de plus de 15 ans, suivi par Yenfaabima il y'a trois ans environ pour schizophrénie paranoïde chez qui on a noté une très bonne observance du traitement et une bonne stabilisation depuis les trois premières semaines des postcures. Cependant Mr L.D. est confronté à un problème de réinsertion familiale. Il avait été rejeté par sa famille car selon elle il ne pouvait plus avoir sa maison dans la grande famille au risque que ses démons ne viennent hanter toute la famille. Pour cela les membres de sa famille lui ont construit une petite case très éloignée de la grande cour pour qu'il vive seul. Il faut le rappeler que depuis le début de son traitement Yenfaabima prend en charge tous les frais liés à sa santé mentale et physique, parfois sa nourriture. L'objet de la visite à domicile c'est d'emmener ses parents à reconstruire une case au sein de la cellule familiale et de l'intégrer entièrement de tous les aspects de sa famille. Après une semaine de la visite les

parents de Mr L.D ont bien réagi en le bâtissant une bonne maison dans laquelle il vit maintenant avec ses frères et sœurs.



**Février 2020** : Mr L.L. est diagnostiqué porteur d'une schizophrénie paranoïde depuis trois ans et demie. Depuis près d'une année il est porté disparu. C'est ainsi que notre équipe s'est déplacée pour lui rendre visite à domicile située à plus de 30km à l'est de Piéla afin de renouer un contact de prise en charge avec Yenfaabima. A l'étonnement de l'équipe c'est un malade marié qui avait été rejeté par sa femme et ses quatre enfants. Étant dans ses épisodes d'agitations psychomotrices, il vivait seul dans sa case seul et aucun de ses enfants n'avait le droit de lui donner à manger, ni s'approcher de lui à cause des fausses interprétations de sa maladie. Son seul frère consanguin qui s'occupait bien du malade pour ses besoins familiaux et sanitaires est décédé il y'a plus d'un an. Ce qui a bloqué ses revisites à Yenfaabima. Alors une rencontre fructueuse a été faite avec sa femme et les autres membres de sa famille qui l'ont accepté plus tard. Ce même jour il a été ramené par l'équipe au centre d'accueil Yenfaabima pour la reprise des traitements psychiatriques. Il se porte bien et sa femme lui a rendu visite à plus reprises. Son retour dans sa famille pour sa réinsertion sociale est prévu pour le mois prochain.

Dr Gesine Heetderks / MCF, Juin 2020

Mindful Change Foundation (MCF), Heidelberger Landstr. 171, D-64297 Darmstadt,

<https://mindful-change.org>, [info@mindful-change.org](mailto:info@mindful-change.org)

IBAN: DE64 5085 0150 0042 0046 50, BIC: HELADEF1DAS, Sparkasse Darmstadt